

## Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$) au 24 mars 2005

au 24 mars 2005

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
<b>Monétaire</b>	1,97	2,27	2,28	2,57	3,15	3,93	10,014
<b>Omnibus</b>	5,98	14,56	4,71	4,77	3,37	8,64	21,852
<b>Fonds de placement</b>	5,68	14,17	2,95	3,93	0,61	9,87	20,829
<b>Équilibré</b>	5,74	14,09	3,08	3,86	1,02	5,09 (27.11.98)	11,987
<b>Obligations canadiennes</b>	2,78	6,31	7,17	6,83	s.o.	6,89 (16.03.01)	10,863
<b>Actions canadiennes</b>	12,00	26,09	8,12	7,36	5,50	11,28	20,553
<b>Actions internationales</b>	1,32	11,43	-2,99	-2,22	-7,01	4,58	8,043

## Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	05.03.24	Écarts	04.12.31	Écarts	04.09.24	Écarts	04.06.25	Écarts	04.03.26
S&P/TSX (Toronto)	9 533,10	<b>3,1 %</b>	9 246,65	<b>7,7 %</b>	8 588,40	<b>1,1 %</b>	8 497,77	<b>-0,1 %</b>	8 509,56
S&P 500 (New York)	1 423,70	<b>-2,4 %</b>	1 458,74	<b>3,0 %</b>	1 416,32	<b>-7,4 %</b>	1 529,91	<b>4,6 %</b>	1 462,59
EAE0 (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 831,85	<b>0,4 %</b>	1 824,12	<b>9,4 %</b>	1 667,69	<b>-7,1 %</b>	1 794,45	<b>3,9 %</b>	1 727,85
Scotia Univers (obligations canadiennes)	573,37	<b>0,2 %</b>	572,15	<b>2,9 %</b>	556,12	<b>3,3 %</b>	538,61	<b>-2,4 %</b>	552,13

\* Convertis en dollars canadiens.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 1,99 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport : celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

## PROGRAMME DE CONFÉRENCES PRINTEMPS 2005

### La fiscalité

14 avril Montréal  
21 avril Québec

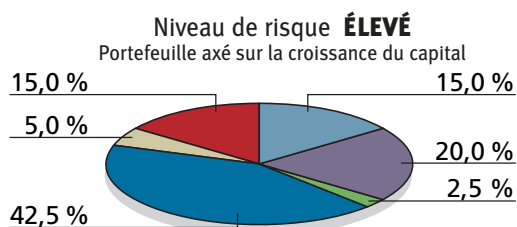
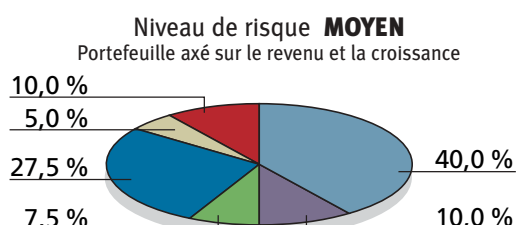
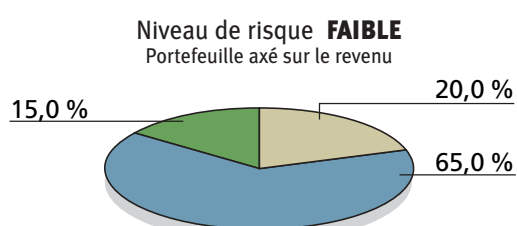
### Les produits et services financiers offerts par

**Les Fonds d'investissement FMOQ inc.**  
11 mai Montréal  
18 mai Québec

Pour réserver votre place, il faut réserver en composant **(514) 868-2082 poste 262 ou 1 888 558-5658 poste 262** et fournir vos nom, prénom, numéro de téléphone de jour, en précisant les titres et dates des conférences choisies ainsi que le nombre de places à réserver. Une confirmation téléphonique sera effectuée au cours de la semaine précédant chaque conférence sélectionnée.

## Stratégie de placement REER

### Suggestion de répartition



■ Omnibus  
■ Équilibré  
■ Monétaire  
■ Obligations canadiennes  
■ Actions canadiennes  
■ Actions internationales

# Heureux d'un printemps...



### Repli des marchés boursiers

Le 4 mars 2005, date du plus récent sommet du S&P / TSX (l'indice des marchés boursiers canadiens), ce dernier affichait une croissance de 7,4 % par rapport à son niveau du 31 décembre 2004 et de 10 % par rapport à son plus bas niveau atteint en 2005, le 13 janvier. Or, pour l'ensemble de l'année, la majorité des analystes prévoient une croissance entre 6 et 8 %. Il n'est donc pas étonnant que les mauvaises nouvelles, en particulier celles relatives à l'inflation et à une autre hausse des taux directeurs américains, aient inquiété les investisseurs canadiens et sonné le glas d'une correction des marchés. Entre le 4 et le 24 mars 2005 (date de la dernière évaluation des Fonds FMOQ), l'indice canadien susmentionné a reculé de 4 %. Selon plusieurs spécialistes, une correction pouvant aller jusqu'à 15 % n'est pas impensable. Bien malin qui peut prédire de façon absolue la durée et l'ampleur de la présente correction. Malgré ce renversement de tendance des marchés, nous ne pouvons que vous rappeler que la meilleure stratégie consiste à conserver une vision à long terme et à demeurer concentré sur vos objectifs de placement.

Pour ce faire, un rééquilibrage régulier de votre portefeuille doit être effectué, et ce, peu importe les tendances des marchés, afin de conserver la répartition optimale établie à l'origine.

### Les campagnes REER se suivent et se ressemblent

Les résultats de la dernière campagne REER sont des plus encourageants. En effet, les entrées nettes de fonds (entrées moins sorties) des deux premiers mois de l'année 2005 se situent à peu près au même niveau que celui de l'an dernier. Nous tenons à remercier les participants aux Fonds FMOQ pour leur confiance.

### DPA : un outil très précieux

Une fois de plus cette année, nous avons constaté une affluence importante des investisseurs dans les derniers jours de la campagne REER. Dans cette optique, nous souhaitons vous rappeler qu'il existe une méthode efficace et moins « douloureuse » d'effectuer votre cotisation REER, tout en évitant la course de dernière minute et le versement d'une importante somme d'argent à la fin de la campagne. Le débit mensuel préautorisé (DPA) est l'outil par excellence pour contribuer à votre REER. En vous permettant d'investir dans les marchés tout au long de l'année, le DPA vous place à l'abri des aléas temporaires des marchés.

### Augmentation des plafonds REER

Dans le budget qu'il a adopté le 9 mars dernier, le gouvernement fédéral a confirmé les plafonds REER pour les années 2005 et 2006, et précisé ceux qui seront en vigueur entre 2007 et 2010. Pour les années subséquentes, le montant de 2010 sera indexé.

Année	Plafond
2005	16 500 \$
2006	18 000 \$
2007	19 000 \$
2008	20 000 \$
2009	21 000 \$
2010	22 000 \$
2011 et suivantes	montant indexé

### Abolition du plafond relatif aux biens étrangers

Dans le même budget, le gouvernement fédéral a annoncé l'abolition immédiate de la limite de biens étrangers applicable aux régimes de retraite à imposition différée (fonds de pension, REER, etc.). On se souviendra que le Fonds équilibré FMOQ avait été créé, en 1998, afin de permettre aux investisseurs d'investir les éléments d'actif de leur REER selon la même stratégie de placement que celle du Fonds de placement FMOQ, et de dépasser occasionnellement, à l'aide de contrats à terme, la limite de contenu étranger. À la suite de l'abolition de cette limite, l'existence autonome du Fonds équilibré FMOQ est devenue caduque. Nous examinons actuellement la possibilité de regrouper au sein du Fonds de placement FMOQ, les éléments d'actif que les participants détiennent dans le Fonds équilibré FMOQ. S'il y a lieu, nous communiquerons avec les personnes concernées au cours des prochains mois.

### Prospectus 2005

Le plus récent prospectus des Fonds FMOQ (17 février 2005) est maintenant disponible. Il a été expédié à tous les participants aux Fonds FMOQ qui en ont fait la demande par le biais du coupon-réponse transmis avec le relevé de placement du 31 décembre dernier. Les personnes qui auraient omis de nous transmettre ce coupon-réponse, ou qui souhaiteraient obtenir des copies additionnelles du prospectus, peuvent communiquer avec nous ou visiter notre site Internet. Ce document, de même que le rapport annuel, contiennent de nombreux renseignements pertinents et importants sur vos Fonds. Nous vous invitons donc à en prendre connaissance. Si de plus amples renseignements s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

### Rapport annuel 2004

Il nous est maintenant permis d'expédier le rapport annuel des Fonds FMOQ uniquement aux participants qui en font la demande. C'est pour cette raison que nous avons joint, au relevé de placement du 31 décembre dernier, un carton-réponse à nous retourner si vous vouliez recevoir une copie du rapport annuel 2004. Si vous avez complété le coupon, vous devriez avoir ce rapport en main; par contre, si vous ne l'avez pas rempli et que souhaitez recevoir ce document, vous n'avez qu'à nous en faire part en nous téléphonant ou en nous expédiant un courriel. Le rapport annuel 2004 des Fonds FMOQ est également disponible dans notre site Internet ([www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)).

### Visites en région de nos conseillers

À l'instar de plusieurs participants aux Fonds FMOQ, prévaliez-vous de notre service en région. Depuis plusieurs années maintenant, les conseillers des Fonds FMOQ se rendent régulièrement dans les différentes régions du Québec afin d'y rencontrer personnellement les membres de la communauté médicale qui le souhaitent. Ces derniers reçoivent d'abord une lettre qui les informe des dates de visite de nos conseillers avec qui ils peuvent prendre rendez-vous. Tous ceux et celles qui souhaitent se prévaloir de ce service peuvent aussi communiquer avec nous en tout temps pour obtenir les dates de visite et pour prendre rendez-vous. N'hésitez pas, car nous sommes présentement à planifier les déplacements pour la saison printanière.

### Une rencontre d'information, pourquoi pas ?

Vous souhaitez aider vos consocuteurs et confrères dans la gestion de leur retraite, notamment en leur faisant connaître les avantages des divers produits et services offerts par *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* ? N'hésitez pas à organiser un petit groupe et nous nous ferons un plaisir de nous déplacer pour en assurer l'animation.

## IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine)**, sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

**Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.**

Nous vous remercions de votre collaboration.



### Montréal

1111 - 1440, rue Sainte-Catherine Ouest  
Montréal (Québec)  
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081  
Sans frais : 1 888 542-8597  
Télécopieur : (514) 868-2088

### Québec

Place Iberville IV  
740 - 2954, boulevard Laurier  
Ste-Foy (Québec) G1V 4T2

Téléphone : (418) 657-5777  
Sans frais : 1 877 323-5777  
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :  
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site Internet : [www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)  
Courriel : [info@fondsfoq.com](mailto:info@fondsfoq.com)

FONDS FMOQ

Mars 2005  
Volume XI, numéro 1

## Dans ce numéro...

- La planification financière
- Offre globale de produits et services

- Valeurs Mobilières Banque Laurentienne
- Survol des marchés financiers

- L'histoire en capsules

- Rendements des Fonds FMOQ
- Valeurs unitaires des parts

- Fluctuations des marchés boursiers
- Stratégie de placement REER

- Programme de conférences Printemps 2005

